



Vers une convergence des profils bio et conventionnel

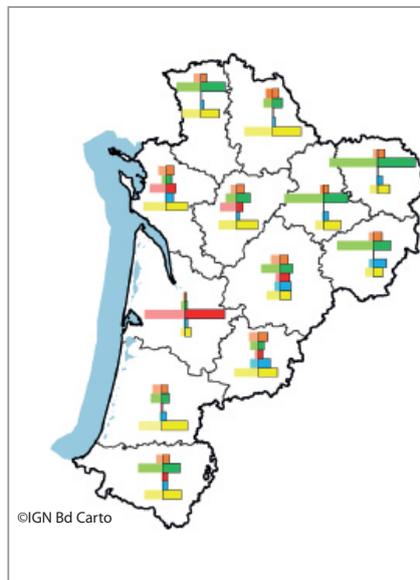
■ Avec 6 157 producteurs engagés selon l'Agence Bio en 2018, la Nouvelle-Aquitaine se situe dans le trio de tête des régions françaises loin derrière l'Occitanie (9 403 producteurs) mais légèrement devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (5 858 producteurs). Cette bonne position doit être relativisée avec le nombre total d'exploitations. En Nouvelle-Aquitaine, 8 % des exploitations sont engagées en bio contre 11 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 15 % en Occitanie.

L'essor de l'agriculture biologique est plutôt récent dans la région. Le nombre d'exploitations a doublé depuis 2010 et, sur les 6 157 exploitations recensées en 2018, 1 044 se sont engagées durant l'année. Cette progression est stimulée par une demande très dynamique des consommateurs. Elle est aussi soutenue par une politique de promotion et de soutien financier par les acteurs institutionnels.

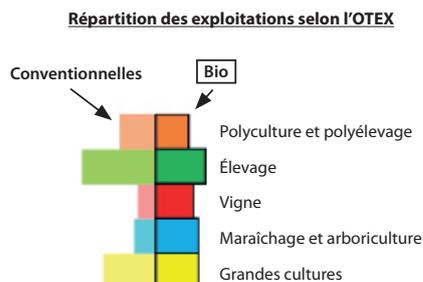
SAU légèrement plus faible en bio

La SAU moyenne des exploitations engagées en partie ou en totalité en bio est de 59 ha en 2018, soit un gain de 10 ha depuis le recensement de 2010. Dans le même temps, l'agrandissement des exploitations en conventionnel, en cours depuis plusieurs décennies, s'est poursuivi pour atteindre une SAU moyenne de 62 ha. Toutes surfaces confondues, la différence entre bio et conventionnel n'est donc que de 3 ha en termes de SAU moyenne.

En 2010, les exploitations spécialisées en grandes cultures étaient plutôt sous-représentées (15 % en bio contre 25 % en conventionnel). En huit ans, le nombre de ces exploitations en bio a été multiplié par quatre. En 2018, un tiers des exploitations sont spécialisées en grandes cultures, en bio comme en conven-



Des spécialisations souvent proches de celles des exploitations conventionnelles



tionnel. Les surfaces en grandes cultures bio ont plus que triplé sur la même période, ce qui explique en partie la croissance de la SAU moyenne. Ces surfaces en bio représentent presque 6 % du total grandes cultures.

Les surfaces totales en légumes secs ont augmenté depuis 2010, passant de 580 ha à environ 10 665 ha en 2018, dont 4 660 ha de lentilles et 6 005 ha de pois chiches. Portée par la forte demande en légumineuses, la filière bio a multiplié par sept ses surfaces, au point de représenter désormais 33 % des surfaces régionales en légumes secs.

Les exploitations spécialisées en élevage de bovins viande sont, en proportion, moins nombreuses chez les producteurs bio (8 %) que chez les conventionnels (15 %). Dans le Limousin, les exploitations spécialisées en bovin viande représentent 49 % des effectifs en conventionnel, mais seulement 23 % en bio. Ces éleveurs privilégient plutôt une production sous d'autres signes de qualité que le bio.

La proportion d'exploitations spécialisées en élevage de granivores est faible, aussi bien en bio qu'en conventionnel. Mais si la Nouvelle-Aquitaine représente seulement 11 % de la production française de poulets de chair, 18 %

de sa production est produite en bio (8,4 % au niveau national). Même constat en production porcine, assez peu présente dans la région : 5 % des truies y sont élevées sous certificat AB contre seulement 1,3 % en France.

Un volume de travail plus élevé

En 2018, le nombre moyen de non-salariés par exploitation (exploitants et co-exploitants) est le même en bio et en conventionnel (1,2). En revanche, les bio ont recours en moyenne à 0,7 équivalent temps plein (ETP) salarié contre 0,4 en conventionnel. En viticulture, cet écart entre le bio et conventionnel est encore plus important (+ 0,8 ETP).

Depuis le recensement de 2010, la part des exploitations individuelles a diminué, en bio et en conventionnel. En bio, les exploitants optent plus fréquemment pour des formes sociétaires, l'EARL mais aussi la SCEA ou la SARL.

Les chefs d'exploitation sous statut individuel sont plus jeunes en bio. L'âge moyen est de 51 ans contre 56 ans en conventionnel. Le vieillissement de la population des agriculteurs se ressent quel que soit le mode de production, puisqu'en 2010, l'âge moyen des exploitants individuels était respectivement de 47 ans et 54 ans. L'écart d'âge moyen entre bio et conventionnel est le plus important en maraîchage-horticulture. L'âge le plus élevé se trouve chez les arboriculteurs dans les deux modes de production.

Agreste Nouvelle-Aquitaine

// Sources : Balsa - Agence Bio 2018

